



République Française

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE CRUSEILLES

LE 23 NOVEMBRE 2021

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays de Cruseilles, dûment convoqué le mercredi 17 novembre 2021, s'est réuni dans la salle socio-culturelle du nouveau gymnase intercommunal - 130, avenue des Ebeaux - 74350 CRUSEILLES, sous la présidence de M. Xavier BRAND, Président

Etaient présents ou représentés :

Commune d'Allonzier la Caille

M. Jean-Pierre CAUQUOZ, Mme Claire MEGARD, Mme Catherine SGRAZZUTTI,
Mme Cécilia HORCKMANS

Commune d'Andilly

M. Vincent HUMBERT

Commune de Cercier

M. Patrice PRIMAULT

Commune de Cernex

M. Vincent TISSOT

Commune de Copponex

M. Julian MARTINEZ, Mme Geneviève NIER

Commune de Cruseilles

Mme Sylvie MERMILLOD, M. Cédric DECHOSAL, M. Claude ANTONIELLO, Mme Sonia EICHLER *procuration*,
Mme Chrystel BUFFARD, M. Jean PALLUD, Mme Valérie PERAY, M. Jérôme JONFAL

Commune de Cuvat

Mme Julie MONTCOUQUIOL, M. Philippe CLERJON

Commune de Villy le Bouveret

M. Jean-Marc BOUCHET

Commune de Menthonnex en Bornes

M. Guy DEMOLIS, Mme Nathalie HENRY

Commune de Saint-Blaise

Mme Christine MEGEVAND

Commune de Villy le Pelloux

Mme Charlotte BOETTNER

Commune de Vovray en Bornes

M. Xavier BRAND

Quorum : nombre total de délégués en exercice 28 ; présents ou représentés : 25 Absents : 3

Secrétaire de séance : M. Jean PALLUD

Date d'affichage : 26 NOV. 2021

OBJET : DECISION MODIFICATIVE N° 1 - EXERCICE 2021- BUDGET ZONE DES VOISINS

DECISION MODIFICATIVE N° 1 - EXERCICE 2021

BUDGET ZONE DES VOISINS

La présente décision modificative est nécessaire pour ajuster les crédits de la Zone des Voisins. En effet, la comptabilité spécifique des zones d'activités demande un déstockage des crédits correspondant aux terrains à vendre en début d'année, puis une remise en stock du montant de ces mêmes terrains en fin d'année budgétaire.

Ces écritures n'ayant pas été réalisées en cours d'année, il convient d'effectuer les corrections budgétaires nécessaires.

Ainsi, les crédits suivants sont ajustés comme suit :

- Ajout de 45 455,21 € au chapitre 7133/042 (opérations d'ordre de transfert entre sections)

Le Conseil Communautaire
de la Communauté de Communes du Pays de Cruseilles,
entendu l'exposé du Président, après en avoir délibéré, à l'unanimité

→ **DECIDE** de procéder aux modifications de crédits sur le budget Zone des Voisins comme ci-dessus définies :

- Fonctionnement + 45 455,21 €

Acte certifié exécutoire le :
Le Président
Xavier BRAND

